



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel février 2009 - n° 119



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



CompuLED



Vente et conception diverses
en Informatique et Multimedia

- Réparation •
- Installation sur site •
- Software - Hardware •
- Imprimantes •
- Etude et création de réseau •
- Dépannage à domicile •

Rue de Bure, 6
6953 Lesterny
Tél/Fax 084/36 61 82
info@compuled.be
www.compuled.be

**VOUS CHERCHEZ
UNE AIDE MENAGERE ?**



**7,50€ de l'heure
et 5,25€ après déduction fiscale.**

Vous ne désirez que 2 heures tous les
quinze jours ? Chez nous c'est possible !

Ce service comprend : nettoyage de votre
maison – le repassage à votre domicile
le transport des personnes
les courses ménagères.

**TELLIN : 084/36 73 47 Mme Vanacker
0473/20 17 15 Melle Brilot**

CENTRE ESSO ARDENNES **WARIN**
STATION SERVICE • ESSENCE • PETROLE • MAZOUT • HUILE • GAZ • CITERNES

Ets WARIN
Graide (station) **061/511026**

****SERVICE-QUALITE-QUANTITE****

- *MAZOUT QUALITE ESSO
- *MAZOUT HIVER -20*
- *Esso Mobil LUBRIFIANTS

- *PAIEMENTS ECHELONNES
- Réparation votre budget
- clévoilage sur 12 mois
- SANS FRAIS NI INTERETS
- *RAVITAILLEMENT AUTOMATIQUE

VOTRE EXPERT CHALEUR



**BURE
084/36 60 12
084/36 62 22**

ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE

TERRASSEMENTS

CANALISATIONS

- EGOUTS
- DISTRIBUTION D'EAU

AMENAGEMENT ABORDS
ASPHALTAGE & PAVAGE

LOCATION MATERIEL
AVEC CHAUFFEUR

FUNERARIUM
Pol Laffut

Funérarium à Jemelle :
Place des Déportés, 2
5580 Jemelle

Funérarium à Wellin:
Rue de Gedinne, 16A
6920 Wellin

POMPES FUNÈBRES : POL LAFFUT & MARCEL JAMME
Chaussée de l'Ourthe, 95, - 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/46 62 11

S.P.R.L. LAMOTTE MARC
MENUISERIE

Rue du Thioray 122 bte 2
6927 Resteigne

TEL 084/388547
TEL Atelier 084/388102
G.S M 0475/746884
FAX 084/387382
E-MAIL lamotte.marc@skynet.be

■ Le Mot du Bourgmestre

Administration.

Editorial

L'Echo de la majorité

Budget communal 2009

Des nouvelles du Conseil

Consultatif des Aînés

Espace Public Numérique

Location de la salle

polyvalente

Permanences énergie

Bibliothèque de Tellin

C.P.A.S

Recrutement d'accueillantes

conventionnées sur Tellin

Nouveau Logement

ENVIRONNEMENT

Journées Wallonnes de l'Eau

Moins de déchets,
on a tous à y gagner

DIVERS

Opération Arc-en-Ciel

AGENDA

Au moment de la rédaction du présent éditorial nous sommes encore en plein hiver. Il y a de nombreuses années que nous n'avions plus vécu cela mais il a bien fallu faire avec sans savoir où en est la situation mi-février au moment où vous lirez ces quelques lignes. Les fêtes de fin et de début d'année sont terminées. Espérons que tout se soit bien passé pour vous et vos familles.

Il est toutefois regrettable que des bagarres aient encore eu lieu lors du bal du 01 janvier en la salle Concordia. Faut-il encore y organiser ce genre de manifestation ? Cette situation est désagréable pour tout le monde. D'un côté les organisateurs, d'un autre les participants et enfin les services de gardiennage et de police. A méditer !

TRAVAUX

Par les conditions hivernales, les travaux sont à l'arrêt mais il est vrai que nous sommes, toujours au moment de la rédaction, à la mi-janvier et que les prévisions de la Météo sont pessimistes pour les jours à venir.

Les travaux du plan Mercure ainsi que ceux de l'école de Resteigne reprendront dès que faire se peut.

Le projet de construction du nouvel atelier communal devrait bientôt aboutir de même que celui de l'aménagement du site du Pachy.

MANIFESTATIONS

Pour rappel, lorsque vous souhaitez organiser l'une ou l'autre manifestation il y a lieu d'en faire la demande un mois à l'avance faute de quoi l'autorisation ne sera plus accordée. Nous devons tenir compte non seulement de l'administration mais aussi des services de police et de leurs disponibilités.

VŒUX COMMUNAUX

Les vœux et le repas qui s'en est suivi ont rassemblé 125 personnes. La soirée s'est bien passée. Malheureusement quelques personnes n'ont pu nous rejoindre pour raison de santé ou autre indisponibilité.

ACIDITE

Si vous avez des récriminations à faire ayez le courage de venir en parler au bureau communal ou à un mandataire. Un écrit anonyme ne saurait résoudre le problème éventuel que vous rencontreriez ! Celui ou celle à l'origine du dernier n'a pas à être fier (ère)!

*Guy Jeanjot
Bourgmestre*

Le service ordinaire du budget 2009 présente un boni de 45059 €. A l'exercice propre, le boni budgétaire est de 97617 €. Ces deux résultats respectent les contraintes imposées aux communes sous tutelle CRAC (Centre régional d'aide aux communes), à savoir un résultat à l'équilibre à l'exercice propre et au général. Bien que notre commune ne soit plus sous tutelle CRAC à partir du 1 janvier 2009, la volonté est de respecter autant que possible les balises qui nous étaient imposées précédemment.

Les résultats de la modification budgétaire n° 2 du budget 2008 (MB2) ont été intégrés dans ce budget. Toutefois, les commentaires qui suivent se basent sur une comparaison des évolutions du budget 2009 par rapport au budget 2008. L'impression qui ressort de la lecture du budget ordinaire est une forte augmentation des dépenses et des recettes; il faut toutefois tempérer cette impression car si nous comparons l'évolution par rapport à la modification budgétaire n° 2, les tendances sont plus nuancées : les recettes progressent alors de 1,86% et les dépenses de 2,92%,

A l'exercice propre, les recettes sont en augmentation de 382824€ (+10,99%) et les dépenses en croissance de 29967€ (+8,64%). Rappelons que depuis 2007, le budget ordinaire communal n'intègre plus les salaires des enseignants en recettes et en dépenses.

2.1 Recettes

Les recettes de prestations augmentent de 9,71% (+109522€). Les principales variations concernent l'eau avec une récupération pour perception du CVA (coût vérité assainissement) de 1080€, et les ventes de bois qui passent de 507723€ à 604515€; il faut signaler que ce dernier montant intègre les invendus de 2008 pour un montant de 215400€.

Les recettes de transfert accusent une progression de 9,77% (223207€) liée notamment à l'intervention de la Région Wallonne dans le cadre des remboursements CRAC (26075 €), le fonds des communes qui passe de 652607 € à 754548 € et les points APE qui augmentent de 73937 €. Les taxes sont pratiquement inchangées, l'augmentation de la taxe immondices étant compensée par la suppression en 2009 de la « Taxe égouts ». Notons également une subvention de 10000 € pour l'EPN (Espace Publique Numérique), des subventions PTP (Programme de transition professionnel) pour 34300 € et 5000 € pour couvrir les frais de fonctionnement de la CCATM. Les recettes de dettes progressent de

10094 €(+23,06%) grâce à une prévision à la hausse des intérêts créditeurs (+12500 €) liée à la situation confortable de notre trésorerie.

Notons enfin la reprise de provisions pour un montant de 68.000 € en agriculture pour couvrir les frais de gardiennat (Division nature et forêts) et les travaux forestiers.

2.2 Dépenses

En règle générale, les dépenses sont en nette augmentation, la raison principale étant la forte croissance de l'indice des prix à la consommation au cours de l'année 2008.

Les dépenses couvrant les frais de personnel accusent une augmentation de 18,34% (+227375€). Cette augmentation provient de la budgétisation de l'engagement d'un agent administratif APE supplémentaire pour l'année 2009 à l'administration, d'une augmentation de 48000€ des dépenses en personnel APE chargé des surveillances extra scolaires et de l'animateur EPN (espace publique numérique) pour 19500€. Lors de l'établissement des dépenses de personnel, une indexation de 3% a été intégrée à la simulation.

Les dépenses de fonctionnement connaissent la même tendance à la hausse de +13,89%, soit +148114€. Épinglons les principales variations

de 15000 € destiné à couvrir le déficit des hôpitaux a été budgétisé. Enfin la dotation au CPAS augmente de 2% et passe à 308550 €.

Les dépenses de dettes sont en diminution de 2247,58% (-1141€) : un gros emprunt est arrivé à son terme en 2008 et les emprunts CRAC (30500€) disparaissent du budget.

Signalons également la constitution d'une provision de 15.000€ dans le cadre de la taxe « pylônes ».

Rappelons encore que plusieurs dépenses de personnel et de fonctionnement sont balancées par des recettes correspondantes quasi du même ordre (ex. : projet à la fonction tourisme, extrascolaire, été solidaire, PCDN, ...).

Enfin, un prélèvement de 290000€ du budget ordinaire destiné à équilibrer le budget extraordinaire a été budgétisé.

3. Budget Extraordinaire

Le budget extraordinaire, qui reprend les différents investissements et leur mode de financement, a été établi de façon exhaustive, l'expérience prouvant que tout ne pourra être réalisé en 2009. Certains projets ont été intégrés au budget par précaution (exemple : achat d'un tracteur), et d'autres sont liés à l'obtention de subsides qui ne seront peut-être pas accordés en 2009.

<i>Dépenses extraordinaires</i>		
Investissement	DEI	2571820
Transfert	DET	0
Dettes	DED	26185
Total des dépenses extraordinaires	XDEEP	2598015
Financement des dépenses extraordinaires		
		0
Emprunts à charge de la commune	FN1	644920
Emprunts à charge de l'Etat	FN2	0
Emprunts à charge de tiers	FN3	0
Subsides pour investissements	FN4	1470500
Verse (recettes d'investissement)	FN5	39958
Moyens propres (boni présumé)	FN6	122053
Prélèvements sur fonds de réserves ordinaires	FN7	290000
Prélèvements sur fonds de réserves extraordinaires	FN8	48000
Autres financements	FN9	0
FINANCEMENTS TOTALS	XFINTOT	2615431

qui sont les travaux forestiers au 640 (+67200€), les frais de chauffage (+11400€) en général, le fonctionnement de l'EPN pour 7150€ et les immondices (178360€ en 2009 pour 149650€ en 2008, soit +28710€).

Les dépenses de transfert sont également à la hausse de 5,96% (+38330€). La dotation à la zone de police passe de 143160 € à 167580 €, soit l'équivalent de 70 par habitant. Un montant

Le budget extraordinaire a été confectionné dans le respect des balises d'un plan de gestion, bien que notre commune ne soit plus sous tutelle en 2009. Les différents investissements sont financés principalement par des subventions et des emprunts, ces derniers couvrant principalement les dépenses amortissables en plus de 5 ans.

Les recettes de dettes relatives aux nouveaux emprunts s'élèvent à 644920€, soit bien en deçà de

Administration

la limite autorisée (plan de gestion) de 991796€. Les investissements sont également financés en partie par une ponction sur le fonds de réserve extraordinaire (48000€) et un transfert du service ordinaire vers l'extraordinaire (290000€), et par le boni présumé 2008 du service extraordinaire (122053€). Précisons que le boni du compte extraordinaire 2008 sera plus que certainement supérieur au boni présumé de 2008 (122053€), ce qui limitera fortement la ponction sur les fonds de réserve et/ou le prélèvement sur le budget ordinaire.

Signalons quelques projets innovateurs et prometteurs en matières de ressources nouvelles ou d'économies : le PCDR (plan communal de développement rural), le relighting des bâtiments publics, les investissements en matière d'URE (utilisation rationnelle de l'énergie), ...

4. Conclusion

A l'ordinaire, le budget est en équilibre à l'exercice propre et au résultat général. Une conjon-

ture favorable (Estimation des ventes de bois 2009 dopée par les invendus de 2008, croissance du fonds des communes, ...) a facilité la confection du budget 2009 et a permis non seulement de maintenir à leur niveau de 2008 les activités de la commune mais aussi d'y ajouter des initiatives nouvelles, comme le conseil consultatif des aînés, des activités jeunes durant les grandes vacances, ou la suppression d'une taxe.

Toutefois, il est regrettable que les augmentations des recettes soient finalement « avalées » par des dépenses à la hausse, ces dernières étant difficilement maîtrisables; citons quelques exemples : dotation à la zone de police, croissance de l'indice des prix, immondices, ...

Pour les exercices futurs, les projections financières montrent que, si les ventes de bois retombent à un montant égal à la moyenne des dix dernières années (420000 €), la confection d'un budget à l'équilibre à l'exercice propre risque d'être problématique; il faudra alors rechercher des recettes

nouvelles et/ou prendre des mesures pour restreindre les dépenses et les activités, d'autant plus que certaines dépenses risquent d'augmenter fortement à l'avenir, comme le déficit des hôpitaux, les dotations à la zone de secours, à la zone de police ou au CPAS.

A l'extraordinaire, le patrimoine vieillissant de notre commune, les contraintes liées aux diverses législations (égouttage par exemple), les projets initiés lors des exercices précédents et les possibilités restreintes en matière de financement (emprunts, fonds de réserve) et de moyens humains limitent toujours la marge de manœuvre en matière d'investissements.

*Pour le collège communal
Jean-Pierre Magnette
Échevin en charge des finances*

Des nouvelles du Conseil Consultatif des Aînés (CCA)

Le 12 décembre dernier, avait lieu la 1ère réunion du CCA. A l'ordre du jour : l'élection du président et vice-président et règlement d'ordre intérieur.

Mme Françoise WATHELET a été élue présidente, M De Proost vice-président. Le règlement sera abordé lors de la prochaine réunion avec espérons-le une première ébauche. Chaque membre a été sollicité afin de donner ses idées ou remarques pour l'élaboration de celui-ci. Les membres sont :

Marcel BAUDRI de Tellin
Françoise WATHELET de Tellin
Charles DEBEFFE de Tellin
Francis ALEN de Tellin
Marie-Paule MULLER de Tellin
Michel SLEGERS de Tellin
Guytaine LAMBERT de Tellin
Jacques DUPUIS de Tellin

Christian DE PROOST de Resteigne
Christiane ANTOINE de Resteigne
Jean-Paul CHAUVIER de Resteigne
Renée DESPY de Bure
Freddy DIDRICHE de Bure
Marie-Josée LARDINOIS de Bure
Anne-Marie VANGHELuwe de Bure
Léonie PECHEUR de Grupont
Rosa GHYSENS de Grupont

*Nathalie VINCENT,
Coordinatrice du CCA.*



Espace Public Numérique @ Tellin



Qu'est-ce qu'un EPN ?

Un Espace Public Numérique (EPN) est un lieu équipé d'ordinateurs et de connexions à Internet.

Pour qui ?

Destiné aux personnes qui ne disposent pas encore d'ordinateur ou de connexion à Internet, et aussi à tous ceux qui désirent se perfectionner ou améliorer leurs connaissances des Nouvelles Technologies Numériques (PC, GSM, Internet, GPS, Appareil photo numérique, mp3, ...). **L'EPN est accessible à tous, de 6 à 106 ans.**

Nos activités

L'EPN vous propose des formations ainsi qu'un accès libre et encadré, réservé à la consultation sur Internet et à l'utilisation de logiciels.

Exemples de formations :

Initiation à l'informatique; initiation à Internet et au courrier électronique, traitement de textes, photo numérique, création de sites internet, blogs..., création de CV, de calendriers..., recherche d'informations ; Internet en toute sécurité ; Utilisation du GSM et des SMS ;

Nous organisons aussi des stages et des conférences autour de l'informatique et des Nouvelles Technologies.

Nos Tarifs

Afin de rester accessible au plus grand nombre, les activités de l'EPN vous sont proposées à prix modiques.

Formations

Bases	1,00 € / heure
Avancé	1,50 € / heure
Multimédia	2,00 € / heure

Accès libre

Classique

- de 18 ans	+ de 18 ans
0,50 € / h	1 € / h

Ou carte pré-payée :

5 €	10 €
-----	------

(10h + 2h offertes)

Avec assistance

- de 18 ans	+ de 18 ans
1 € / h	2 € / h

Si vous avez une carte prépayée, nous faisons 1 poinçon par ½ h

Accès libre « classique »

Nous mettons les ordinateurs, une webcam, un casque audio et l'accès internet de l'EPN librement à votre disposition. Par exemple, pour rechercher des informations, préparer un devoir, rédiger un CV, tchater avec vos amis et les membres de votre famille, envoyer et recevoir des e-mails, écrire une lettre ou un document, etc. Le tout en présence et avec le support de l'animateur de l'EPN.

Accès libre « avec assistance »

L'animateur prendra le temps pour répondre à un problème ponctuel (comment faire pour ...), voire pour vous donner une mini-formation personnalisée (max. 2h par séance).

Nécessité de prendre r-v pour définir le contenu et la durée de l'assistance.

Programme Février 2009

Accès libre : (Depuis le 3 février !)

Mardi	de 16h à 18h30
Mercredi	de 16h30 à 18h30
Jeudi	de 10h à 12h30

Formations :

NB : paiement sur place à la 1^{ère} séance de formation.

• ABC de l'ordinateur

Formation de base pour découvrir les usages de l'ordinateur et d'Internet, en

5 séances :

1. Découvrir le PC, la souris et le clavier
2. Découvrir la gestion des programmes et des fichiers
3. Découvrir Internet
4. Découvrir le courrier électronique
5. Exercices récapitulatifs
 - Jeudi 19/02 + 26/02
 - de 13h30 à 15h30
 - Prix : 10 euros
 - (avec 2h d'accès libre gratuit).

• Retouche Photo Numérique

Recadrer, agrandir/diminuer, ajouter de texte, utiliser des filtres (sépia, flou artistique, ...), créer des cadres décoratifs. Formation en 2 séances.

- Mardi 03/02 de 19h à 21h
- Prix : 4 euros

• Création de Sites Internet

Création d'un site internet rapide et gratuit ! Idéal pour les associations, clubs, écoles, ... Aucune connaissance en programmation ni en graphisme requise. Formation en 2 séances.

- Mardi 17/02 + 24/02
- de 19h à 21h
- Prix : 4 euros

• Traitement de textes

Mise en forme des caractères et des paragraphes, en-tête et pieds de pages, insertion d'images, ... Cours en 2 séances, avec de nombreux exercices.

- Mardi 17/02 de 13h30 à 15h30
- Prix : 4 euros

Renseignements & Inscription

Pierre Lardinois – 0479 29 90 00

tellin@epn-haute-lesse.be

www.epn-haute-lesse.be

Réservations obligatoires pour les formations et l'accès libre avec assistance.



Administration (infos diverses)

!!! LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE !!!

La commune met à disposition des habitants de l'entité et des autres communes la salle polyvalente pour l'organisation de banquets, réceptions, anniversaires.

Toutefois, les soirées dansantes ouvertes au public n'y sont pas autorisées.

La capacité de la salle est de 80 personnes.

Vous avez la possibilité de louer la salle avec ou sans cuisine et vaisselle.

Pour la modique somme de : 125 € pour la location de la salle - 200 € pour la location de la salle et la cuisine

Un supplément de 50 € est demandé pour disposer de la vaisselle.

Pour l'organisation d'un goûter, la cuisine est gratuite.

Pour les associations de l'entité les prix sont réduits de 20%.

La demande de réservation devra parvenir au Collège des Bourgmestre et Echevins au moins 1 mois avant la date prévue de l'organisation.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Nathalie VINCENT au 084/36.61.36 ou via un mail : nathalie.vincent@tellin.be

PERMANENCES ENERGIE

Les prochaines permanences du Conseiller en énergie auront lieu

Mars : 12 – 26 - Avril : 9 – 23

N'hésitez pas à venir rencontrer, Monsieur Olivier DION (Conseiller en énergie)

tous les 2^{ième} et 4^{ième} jeudis du mois de 17 à 20 hrs

à l'Administration Communale (entrée façade).

Gsm : 0479/86.82.91 - E-Mail : olivier.dion@publilink.be

LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE TELLIN



La Bibliothèque communale de Tellin vous accueille le jeudi de 16 à 18 heures.
Au rez-de-chaussée de la maison communale, disposant d'un parking aisé à proximité,
la bibliothèque de Tellin vous propose ses nouvelles acquisitions en provenance
de la bibliothèque centrale de Marche.

Recrutement d'accueillantes conventionnées sur Tellin

Afin de répondre aux multiples demandes qui lui sont adressées sur les communes de TELLIN, le BILBOQUET, service d'accueillantes conventionnées, recrute pour entrée immédiate et réserve de recrutement des accueillantes à domicile.

Alors, si vous aimez vivre avec des enfants, si vous cherchez une activité professionnelle épanouissante, rémunérée et vous donnant droit à une couverture sociale, venez rejoindre l'équipe d'accueillantes du Bilboquet.

Cette activité diversifiée vous permettra de travailler à votre domicile, en assurant l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans durant les heures de travail des parents.

- Le service propose:
- Une formation initiale donnant accès à la profession.
 - Une formation continuée, rémunérée durant la période d'activité, offrant la possibilité de relations avec des collègues de travail.
 - Un prêt de matériel de puériculture, de jeux, de livres.
 - Une assurance couvrant votre activité.



Pour recevoir de plus amples renseignements, il est possible de joindre

le service du Bilboquet au 061/65.01.70

Permanence tous les jeudis de 17 h à 18 h 30

NOUVEAU LOGEMENT

Propriétaires ou locataires, ayez recours aux services d'une AIS, AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE : L'AIS Centre Ardenne prend ses fonctions ce 5 janvier 2009.

La Commune de TELLIN et le CPAS ont décidé de travailler en collaboration en s'affiliant à l'AIS du Centre Ardenne, fraîchement constituée en ASBL le 06 octobre dernier.

L'AIS est appelée à jouer les intermédiaires entre les propriétaires publics ou privés et les locataires à revenus modestes. Elle garantit aux propriétaires la sécurité d'un loyer et la décharge des soucis de gestion et propose aux locataires des logements salubres à prix modérés.

Prochainement, vous pourrez contacter

Mme Françoise PONCELET, directrice-gérante ou Mme Anouchka VONER assistante sociale.

dont les bureaux investiront l'Espace d'Arenberg à la Rue Lieutenant Lozet 6840 NEUFCHATEAU.

Début de cette année 2009, l'AIS Centre Ardenne organisera, en bonne collaboration avec notre commune et notre CPAS, une réunion d'in-

formation à l'adresse des habitants de telle sorte que vous, personnes intéressées en tant que propriétaires ou locataires, soyez informées de l'existence de cette nouvelle possibilité de gestion ou de location.

Pour inscription ou tout renseignement complémentaire :

**CPAS de TELLIN :
Mr Jean-Luc PAULET
Secrétaire-084/36.66.85**

**Commune de Tellin :
Mme Chantal BASSIAUX
Eco-conseillère-
084/37.42.80**

Journées Wallonne de l'Eau : conférence le 5 mars et 15 activités le we des 7 et 8 mars 2009

A l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement, la Cellule de Coordination du Contrat de rivière de la Lesse vous invite à participer aux activités exceptionnelles organisées à l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau 2009.

Ces activités, entièrement gratuites, sont proposées par nos partenaires et se déroulent sur le territoire du sous-bassin de la Lesse. Certaines d'entre elles ont un nombre limité de participants. N'hésitez donc pas à réserver au plus vite ...

JEUDI 5 MARS :

• **20 h : Conférence :** L'épuration des eaux usées par lagunage par Écologie au Quotidien ASBL – RDV : salle de Village de Grimbiémont (commune de Marche-en-Famenne) – Durée : 2h – Infos : CR Lesse 084 222 665 crlesse@skynet.be

SAMEDI 7 MARS :

• **9h30 : Visite d'une station d'épuration individuelle** par lagunage (système agréé) suivie d'une « promenade nature » dans le jardin. par Écologie au Quotidien ASBL – RDV : place du village à Havrenne – Durée : 3 h00 – Infos : CR Lesse 084 222 665 crlesse@skynet.be max 40 personnes

• **10h : Visite d'une frayère** réhabilitée dans le Ruisseau de Valennes (Rocheft) par la Fédération des Sociétés de pêche Lesse et Lomme – RDV : Rocheft, parking en face de l'hôtel du Trou Maulin – Durée : 2h – Infos : Louis Melignon 084 21 12 41 louis.melignon@skynet.be

• **14h : « Le pacte de l'eau et de la pierre calcaire » :** prospection de la Lesse et d'un

de ses affluents, le Ri d'Erwagne, sur les assises calcaires au nord de Belvaux par Les Naturalistes de la Haute-Lesse ASBL – RDV : église de Belvaux (commune de Rocheft) – Durée : 2h30 à 3 h – Infos : Bruno Marée 084 37 77 77

• **14h : Visite de la pompe à eau** de Porcheresse (commune de Daverdisse) par le Syndicat d'Initiative de Daverdisse. Possibilité ensuite de se désaltérer sur place (boissons et produits de bouche) – RDV : sur le site – Durée : 1h30 – Infos : SI de Daverdisse 084 315 992 info@daverdisse-tourisme.be

DIMANCHE 8 MARS :

• **9h : Itinéraire géo-pédologique** à Han-sur-Lesse. L'eau et la roche : deux éléments naturels responsables du façonnement de notre paysage par V. Hallet, professeur au département de géologie des FUNDP – RDV : église de Han-sur-Lesse – Durée : 4 h – Infos : CR Lesse 084 222 665 crlesse@skynet.be max 20 personnes

• **9h30 : Découverte pédestre** du village de Gembes, un village de confluence – Utilisation traditionnelle de l'eau dans un village d'Ardenne : moulin, scierie, glacière, abissage des prés de fauche par Les Naturalistes de la Haute-Lesse ASBL – RDV : église de Gembes (commune de Daverdisse) – Durée : jusqu'à 16 h – Infos : Jean-Claude Lebrun 061/65 54 14 lebrun.jeanclaud@skynet.be

• **De 10 à 13h non stop : Visite du lagunage** du Château du Bois réalisé par les services communaux sous la direction de Epuvaléau ASBL par la Commune de Nassogne – RDV : sur site – Durée : 45 min – Infos : Georges Blaise, éco-conseiller 084 22 07 53 george.blaise@nassogne.be

• **13h et 15h : Le travail de l'eau sur les roches » :** visite guidée de la Grotte et de la résurgence d'Eprave (commune de Rocheft) par l'Union Belge de Spéléologie et le Spéléo Club Rocheftois - RDV : Parking près du site – Durée : 2h – Infos : Maison de la spéléologie de Namur activite@speleo.be 081 23 00 09 max 2 groupes de 12

• **14h : Découverte de la vallée de la Lesse** en aval de Wanlin par l'Association pour la Découverte de la Nature asbl – RDV : église de Wanlin (commune de Houyet) – Durée : 3h – Infos : Dominique Testaert 0473 34 81 41

• **14h : Visite de la station d'épuration** de Rocheft par l'INASEP (Intercommunale

Namuroise de Services Publics) – RDV : sur site – Durée : 1h30 – Infos : François Mathy 0477 31 31 70

• **14 h : A la découverte de la truite fario** et de son élevage à Mirwart & «Rivière, dis-moi si tu es de bonne qualité.» & démonstration de montage de mouches par la Province de Luxembourg : Domaine provincial de Mirwart et le Centre de Découverte de la Nature – RDV : Pisciculture du Domaine provincial de Mirwart – Durée : 2 heures – Infos : Jean-Pierre GEORGIN, Tel: 084 366 299 pendant les heures de bureau. jp.georgin@province.luxembourg.be ou Florence Louis, 084 36 00 28 pendant les heures de bureau. cdn@province.luxembourg.be max 30 personnes

• **14h : Visite de la pompe à eau** de Porcheresse (commune de Daverdisse) par le Syndicat d'Initiative de Daverdisse – RDV : sur le site – Durée : 1h30 – Infos : SI de Daverdisse 084 315 992 ou info@daverdisse-tourisme.be

• **14h30 : Visite de ruisseaux et de frayères à truites** en Haute-Lesse par Etienne Dupont (SPW-DEMNA) – RDV : ponts des Barbouillons, à mi-chemin entre Daverdisse et Séchery – Durée : 2h30 – Infos : CR Lesse 084 222 665 crlesse@skynet.be max 20 personnes

• **de 14h à 17h non stop: Parcours interactif** dans les Tourbières et vallées ouvertes du Massif de Saint-Hubert, la vallée de la Basseille par le CRIE du Fourneau St-Michel ASBL – RDV : sur site – Durée : 1h – Infos : 084 34 59 73 crie@sainthubert.be

Pour des précisions sur les activités des JWE (itinéraire, matériel...) et de plus amples informations sur le sous-bassin de la Lesse, n'hésitez pas à consulter notre site www.contratderivierelesse.net, nous contacter au 084/222 665 ou par e-mail à crlesse@skynet.be

D'autres activités sont organisées dans les autres sous-bassins hydrographiques de toute la Région Wallonne. Toutes les informations concernant les Journées Wallonnes de l'Eau seront détaillées sur le site www.jweau.be, ainsi que dans une édition spéciale du journal « Vers l'Avenir », disponible dans toutes les communes partenaires des contrats de rivière.



De mai à décembre 2008
sur votre télé locale

Suivez les éco-conseils de Jamy

Jamy, le célèbre présentateur de l'émission «C'est pas sorcier», s'est lui aussi engagé dans la prévention des déchets. Diffusés depuis mai 2008 sur votre télé locale, suivez chaque mois ses conseils pour réduire les déchets.

Cadeaux sans déchet.

Que ce soit pour Noël, un anniversaire, une fête ou simplement pour le plaisir d'offrir, pensez aux cadeaux sans déchet: chèque-lire, place de spectacle, entrée pour un match, séance «bien-être», abonnement à une bibliothèque, ... Des cadeaux originaux qui n'encombrent pas vos armoires.

Achats malins.

Moins d'emballages, c'est moins de déchets à éliminer, mais aussi moins de manipulations et plus de place dans les placards.

- Fruits, légumes, fromages : en vrac ou à la découpe ;
- Boissons : en verre consigné ;
- Produits non périssables : en grand conditionnement ;
- Produits d'entretien : concentrés et recharges ;
- Produits jetables : NON, préférez les produits réutilisables (lavettes, piles rechargeables) ...

Une rentrée écologique.

Un : vérifiez d'abord quel matériel pourrait être réutilisé : cartable, latte en alu, plumier, calculatrice solaire,

Ensuite, dites STOP :

1. aux produits à usage unique, en privilégiant la boîte à tartines et la gourde, ...
2. aux produits toxiques : choisissez plutôt des crayons non verni, des feutres à base d'eau, de la colle sans solvant, une gomme en caoutchouc naturel, ...

La paperasserie.

Pour fabriquer du papier, il faut extraire la cellulose du bois. Cela demande beaucoup d'eau, des produits chimiques et de l'énergie. Et qui dit énergie, dit émission de CO₂.

Préférez le papier recyclé, utilisez le verso comme papier brouillon, réduisez les marges de vos documents, imprimez en recto-verso et puis triez et apportez vos vieux papiers au parc à conteneurs.

Achetons malin, pensons durable.

Ne vous laissez pas avoir par les pièges de la surconsommation. Réfléchissez avant d'acheter et préférez les produits de qualité. Même s'ils sont un peu plus chers à l'achat, au final vous serez gagnant en achetant des produits qui se conservent bien plus longtemps.

Bien gérer le frigo.

Les aliments périmés représentent 7% de nos déchets. En cause, un frigo trop plein ou mal rangé.

Avant de faire vos courses, vérifiez le contenu de votre frigo, préparez votre liste de course, achetez en fonction de vos besoins, contrôlez les dates de péremption et respectez la chaîne du froid. N'oubliez pas de dégivrer votre frigo, vous diminuerez de plus votre consommation électrique.



Une nouvelle aventure pour votre vélo.

Au lieu de jeter, réutilisez. Un vieux vélo, comme d'autres objets de la vie quotidienne, peut facilement trouver une 2^e vie. S'il est en bon état, donnez ou revendez l'objet dont vous n'avez plus usage ! S'il n'est plus en parfait état, pensez à le réparer au lieu de le jeter. Vous n'êtes pas bricoleur ; faites appel aux réparateurs locaux. Le samedi 12 juin a eu lieu la 2^e récolte de vélos dans les parcs à conteneurs d'Idelux. Au total, 703 vélos ont été récoltés et offerts à 18 organismes locaux. 125 vélos ont été envoyés au Congo en partenariat avec le «Beau vélo de RAVeL du bout du monde». Cette action est aussi l'occasion de rappeler à chacun le concept de réutilisation.

Même en vacances, j'y pense !

Envie d'une escapade dans notre belle région, pour une nuit ou pour quelques jours ? Profitez-en car aujourd'hui les gîtes situés sur la zone Idelux vous aident à réduire vos déchets en vacances aussi. Réutilisation, achats malins, ... Au total, 686 gîtes ont reçu gratuitement un «kit prévention» composé de carafes en verre, de sacs réutilisables, d'affiches en 3 langues et d'une brochure explicative. Une action menée par Idelux en partenariat avec la FTLB.

Depuis juillet
2008

Parrallèlement, pour réduire et trier leurs déchets, les 1.330 mouvements de jeunesse qui ont établi leur camp de vacances dans nos communes se sont vus eux aussi remettre un kit trilingue : guide prévention, affiche de sensibilisation et sacs pour le tri.

L'expo mobile «Moins de déchets, c'est possible»

Avez-vous conscience de l'impact de nos choix de consommation sur les quantités de déchets produites ? Pour répondre à cette problématique, Idelux a créé une expo. Au travers de panneaux didactiques et d'un module «peser vos déchets», chacun peut mesurer précisément la quantité de déchets produits en fonction du type d'emballage choisi. Présentée entre autres à la Foire agricole de Libramont et lors de la Journée découverte entreprises, cette expo est disponible gratuitement sur simple demande.



Un jouet sympa servira deux fois

Au lieu de jeter, réutilisez. Après la collecte des vélos, Idelux a organisé le samedi 18 octobre la traditionnelle collecte de jouets sur les parcs au profit d'associations locales. 2.347 jouets ont été récoltés, autant de sourires sur le visage d'enfants moins favorisés et autant de déchets évités par la réutilisation.



Une animation dans les écoles pour le cycle 5-8 ans.



Les collations sans déchet, avec ma classe, je m'y mets !

Gourde, boîte à tartine, ... les enfants aussi peuvent réduire leur production de déchets. Pour sensibiliser les écoliers aux collations sans déchet, Idelux offre à tous les enfants de 5 à 8 ans un livre d'histoire «Lucie et Loïck et la gourde magique», une création originale d'Idelux, illustrée par Nathanaël GO-DART, de Meix-devant-Virton. Et pour les classes qui souhaitent aller plus loin dans le projet, les Conseillers en environnement Idelux réalisent gratuitement une activité en classe, basée sur un jeu de l'oie de 2m x 2m.



Halte au gaspillage

Le samedi 13 décembre, Idelux a mené la première phase d'une action de sensibilisation contre le gaspillage. 22.000 brochures explicatives et autant de sacs réutilisables isothermes ont été distribués gratuitement dans les parcs à conteneurs. A cette occasion, le clip Jamy «Bien gérer le frigo» a été diffusé en décembre sur les télévisions locales et dans les salles de cinémas. Cette action se prolonge par un concours «Trucs et astuces anti-gaspillage» qui se clôturera le 28 février 2009.

Vive le réemploi

On ne le répètera jamais assez, avant de jeter, pensez réemploi. Pour vous aider, Idelux a édité un guide pratique du réemploi dans nos communes. Suivez les conseils pratiques et découvrez les bonnes adresses. Ce guide sera disponible début 2009 dans les parcs à conteneurs, les administrations communales et sur www.idelux-aive.be.

Intéressé par l'une ou l'autre action ?

Contactez le réseau des Conseillers en environnement au 063 42 00 26 ou par email : reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be.

www.idelux-aive.be

Communiqué de presse

OPÉRATION ARC-EN-CIEL – 14 et 15 mars 2009

La solidarité n'a pas d'âge

Cette année encore, des centaines de bénévoles bourrés d'énergie s'apprêtent à venir frapper à votre porte pour solliciter votre générosité. Tenez-vous prêts, ces samedi et dimanche 14 et 15 mars, en préparant : conserves, biscuits, desserts et autres denrées non-périssables. Un petit geste qui contribuera à faciliter l'accès aux loisirs de centaines d'enfants en difficulté de Wallonie et Bruxelles.

Chaque année, depuis plus de 50 ans, l'opération Arc-en-Ciel menée par l'association du même nom constitue le moment fort d'une année de travail au service de l'enfance défavorisée. Grâce aux généreux dons de vivres non-périssables et aux dons financiers, l'association organise des camps de vacances pour jeunes en difficultés, apporte un soutien matériel à des organisations de jeunes (organisation de voyages et d'excursions, dons de matériel sportifs...). L'association aide également de jeunes adultes en décrochage social en leur offrant une formation d'animateur.

L'année dernière, plus de 10.000 enfants de Bruxelles et de Wallonie ont bénéficié de vivres non périssables récoltés lors de l'opération Arc-en-Ciel. Grâce à la générosité du public, quelques 250 associations oeuvrant pour la jeunesse défavorisée ont reçu en moyenne 620 kilos de vivres. L'opération a engendré une économie de plus de 930 € sur leur budget « nourriture » – au profit du budget consacré aux loisirs et aux vacances.

Cette année encore, aidez-nous à faire pencher la balance et réservez donc un bon accueil aux centaines de scouts, guides, patros, membres de mouvements de jeunesse et bénévoles de tous bords qui feront appel à votre aide ces samedi et dimanche 14 et 15 mars !

Note aux rédactions :

Vous trouverez sur notre site Internet (www.arc-en-ciel.be) les coordonnées des délégués régionaux de l'opération, ainsi que des illustrations. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez obtenir plus d'informations, réaliser un reportage lors d'une animation scolaire, dans un centre de tri, accompagner une équipe de récolte... ou pour évoquer l'aide à la jeunesse défavorisée.

Pour toute info complémentaire :

Arc-en-Ciel ASBL



Olivier Halluent

Responsable Opération

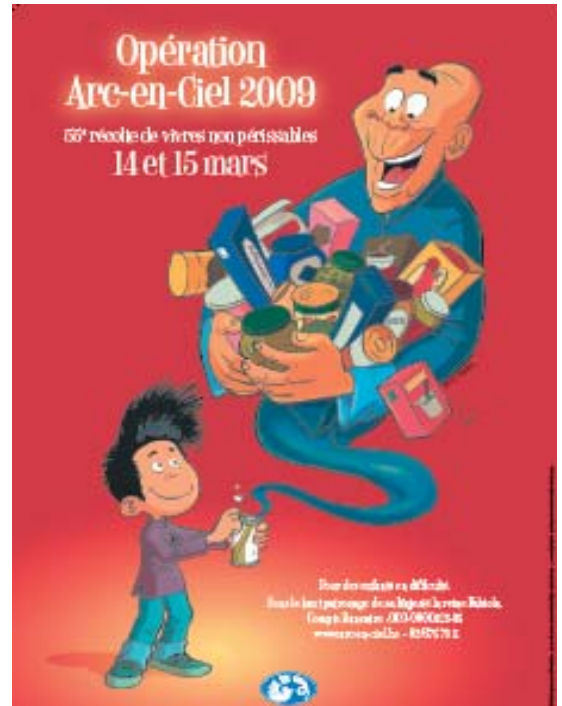
Rue du Bien Faire, 41

1170 Bruxelles

Tél. : 02/675 73 11

GSM : 0477/79 50 73

E-mail : operation@arc-en-ciel.be



L'affiche a été réalisée par Taduc et Baral et mise en page par Mr. Dossogne de la Maison Dupuis. Les personnages sortent de la BD « Mon pépé est un fantôme ».

■ Agenda



GRANDS FEUX

- Resteigne : Samedi 21 février 2009.
- Bure : Samedi 28 février 2009 aux abords du terrain « B » au football de Bure.
- Tellin : Vendredi 20 mars 2009
Plaine à côté de chez Campa.

DATES A RETENIR

« Nuit de l'obscurité »,
le samedi 28 mars 2009.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec Madame Chantal BASSIAUX : 084/37.42.80
0497/27.44.87
E-Mail : chantal.bassiaux@tellin.be

« ECHO DE NOS CLOCHERS » AVRIL 2009

Notre prochain bulletin communal paraîtra le vendredi 24 avril 2009. Les documents pour ce prochain bulletin devront nous parvenir sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante :
mariane.remacle@tellin.be pour le lundi 23 mars 2009 à 17 hrs plus tard.
D'avance, nous vous en remercions.

TELLIN

Le 13 avril 2009 - Lundi de Pâques
Marche Adeps
Distances de : 5 – 10 – 15 et 20 km.

Départ buvette du football
entre 8 h et 14h

Restauration :
Jambon grillé, frites, salade des champs
€ 6,00
Boulettes frites : € 5,00
Pour les non - marcheurs réservation souhaitée.
Pour tous renseignements :
084 / 36 66 54
084 / 36 61 86 ou GSM 0498 / 25 75 45

LE MUSÉE DE TELLIN

Le Musée de la Cloche réouvrira ses portes du mercredi 1er avril jusqu'au samedi 31 octobre, tous les jours sauf le lundi et le dimanche matin.

Pensez aussi à notre boutique souvenirs pour vos idées cadeaux (cloches de porte, de table, cadrans solaires...).

Rappel : toute personne souhaitant s'investir dans les activités culturelles de notre commune est bienvenue lors de nos réunions du comité culturel.
Pour recevoir la prochaine invitation, envoyez vos coordonnées à l'adresse suivante : musee.tellin@skynet.be



Aidez-nous à récolter des fonds pour la recherche scientifique !
Participez à nos activités...

13 mars à 19h à la salle Concordia de Tellin, BINGO

Pour tous renseignements complémentaires :
Mme C. JAMME : 084/37.42.88

21 mars 2009 à 20h à la Salle de Resteigne-City, pièce de théâtre « La bonne adresse » de Marc Camoletti jouée par la nouvelle troupe de théâtre de l'entité de Tellin :
« Les cloches fêlées »

22 mars 2009 dès 13h, vente de fleurs
au Foyer Culturel de Bure

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.
Merci pour votre soutien !
Le comité « Une pensée pour le Télévie » de
l'entité de Tellin

Pour tous renseignements concernant
ces activités, vous pouvez prendre contact avec
Madame Anne Rossignol : 084/36.60.37

CHASSE AUX OEUF

Rendez-vous dans la cour du musée,
le samedi 11 avril 2009 dès 10 h 30 pour
la traditionnelle chasse aux oeufs organisée
par le Comité Culturel de Tellin.

Nous vous rappelons que cette chasse
est exclusivement réservée aux enfants
jusqu'à 12 ans, de l'entité ou fréquentant
les écoles de la commune.

Bonne chasse à tous et
surtout n'oubliez pas votre panier !

Marionnettes
à partir de 3 ans
durée 45 min.



RANELOT ET BUFOLET Théâtre des 4 mains

Suite à l'annulation de la séance de « Noël
au théâtre », le 28 décembre 2008,
nous sommes heureux de vous annoncer
que ce spectacle sera présenté le samedi 11 avril
à la salle Concordia de Tellin à 15 H.

Le printemps rit.

Ranelot, jeune grenouille, se précipite chez
Bufolet, son ami crapaud: le moment est venu de
sortir du sommeil de l'hiver. Avec douceur et
malice, les deux complices nous entraînent
au fil des saisons... et les petites choses de la
vie se transforment en aventures extraordinaires,
parfois effrayantes mais toujours cocasses.

Prix unique : 5 € ou 3 chèques culture
Réservation obligatoire : 084/32.73.86



Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT
Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71
e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**



TVA : BE 604 482 881

Charpentes - Ardoisier - Zingueur
Rue de France, 15 — 6953 FORRIERES
Tél./Fax : 084/36 66 18
GSM : 0497/ 546 495



Ce bulletin est réalisé par la
sprl REGIFO Edition - rue St-Roch 59
Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro,

contactez-nous au 071/ 74 01 37 ou faxez au 071/ 71 15 76

Bulletin Communal n°119-février 2009

regifo@skynet.be

Votre conseiller en communication
Mr Roland Crosset tél 087/26 78 86 (le soir)

SAVOIR FAIRE
Expérience
SAVOIR FAIRE
A VOTRE SERVICE



LIBERT

s.p.r.l.

Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

d'Alzon

Collège

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
ET TECHNIQUE DE TRANSITION
À BURE (Tellin)

PORTES OUVERTES

le samedi 25 avril 2009 de 13h30 à 18h00

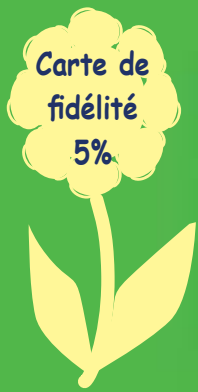
SOIRÉE DE PRÉSENTATION

le lundi 27 avril 2009 à 20h



Rue de Han, 1
6927 BURE
Tél. : 084/36 02 80
Fax : 084/36 62 49

www.dalzon.be
administration@dalzon.be



Carte de
fidélité
5%

Venez découvrir
la nouvelle
collection ...

La grange fleurie

Fleurs - Plantes - Déco-cadeaux

Rue de l'Église, 132 - B-6927 Tellin
Tél.: 084 36 69 35

Caroline Thirionet
Docteur Vétérinaire



Petits et grands animaux

Rue des Alliés, 14 B-6953 Forrières
Tél. 084 45 69 96 - GSM.0495 61 54 16

Horaires des consultations au cabinet :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 10h et de 17h30 à 19h
mercredi de 13h30 à 15h. Samedi de 10h30 à 12h

Egalement à votre service à domicile ou sur rendez-vous



*Les Jardins
du Linçon*

Entretiens & Aménagements
d'Espaces Verts

Tél : 084/36 71 37 - GSM : 0475/36 84 49

Rue Maréchal Foch, 57 - 6927 Grupont

lesjardinsdulincon@skynet.be



*Outils
Gruslin sprl*



Matériel - Outillage de jardins
et Forestiers - Remorques

HONDA

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be



Esthéticienne
Pédicure médicale
Solarium

SUR RENDEZ-VOUS
0473 61 31 52
084 36 65 06

Sylvia JACQUES
rue du Point d'Arret, 7
6953 LESTERNY